

Communiqué de presse

Sous embargo jusqu'au 5 mai 2022 - 09H30 heure française (07H30 UTC)

S&P Global PMI® France Secteur de la Construction

L'activité est repartie à la hausse dans le secteur français de la construction en avril

Points clés

L'activité des entreprises de BTP françaises a augmenté pour la première fois depuis janvier

Les nouveaux contrats sont repartis à la baisse, la demande ayant reculé

Les coûts des entreprises ont progressé à un rythme sans précédent en avril

Après une stagnation en février et un recul en mars, l'activité est repartie à la hausse dans le secteur français de la construction en avril. L'expansion n'a toutefois affiché qu'un rythme marginal, l'activité ayant reculé dans les sous-secteurs des constructions résidentielles et des constructions industrielles et commerciales, tandis que le nombre de nouveaux contrats est reparti à la baisse.

Parallèlement, les pressions sur les coûts des entreprises sont restées élevées, les prix des achats et les tarifs des entreprises de sous-traitance ayant affiché des taux d'inflation record.

L'indice PMI® pour le secteur de la construction – calculé à partir d'une question unique posée à un panel de répondants et portant sur leur niveau effectif d'activité par rapport au mois précédent – s'est hissé au-dessus de la barre du 50,0 du sans changement pour s'établir à 50,7 en avril, contre 48,4 le mois précédent, signalant ainsi une reprise de l'activité dans le secteur français de la construction au début du deuxième trimestre.

Le taux d'expansion de l'activité globale n'est toutefois que marginal, la croissance s'étant exclusivement appuyée sur le sous-secteur du génie civil tandis que les activités de construction de logements et de construction de locaux à usage industriel et commercial ont reculé. Les travaux publics et d'infrastructure ont augmenté à leur plus fort rythme depuis juillet 2020.

Le rythme marginal de la croissance de l'activité globale s'explique, selon les répondants, par la faiblesse de la demande, le nombre de nouveaux contrats obtenus par les entreprises de BTP étant reparti à la baisse en avril. Les entreprises interrogées attribuent généralement cette très légère diminution des nouveaux chantiers à la hausse de leurs tarifs.

Les entreprises de BTP françaises ont toutefois augmenté leurs effectifs en avril. Le taux de croissance de l'emploi s'est en outre légèrement redressé par rapport à mars pour afficher un plus haut de trois mois, tendance reflétant notamment une amélioration des perspectives d'activité à douze mois.

■ Indice de l'activité globale du secteur de la construction

cvs, >50 = croissance par rapport au mois précédent



Source : S&P Global.

Les données ont été recueillies du 8 au 29 avril 2022.

Commentaire

Joe Hayes, Senior Economist à S&P Global commente ainsi les derniers résultats de l'enquête :

« La conjoncture du secteur français de la construction s'est améliorée en avril, l'activité globale étant repartie à la hausse pour la première fois depuis janvier. Les données PMI mettent également en évidence d'autres points positifs, tels que l'accélération de la croissance de l'emploi et un regain de la confiance par rapport à mars.

Les données sous-jacentes soulignent toutefois la fragilité de la croissance, révélant un nouveau recul des constructions résidentielles et des constructions de locaux à usage industriel et commercial ainsi qu'un retour à la baisse de la demande. Certaines entreprises ont attribué cette diminution du nombre de nouveaux contrats à la hausse de leurs tarifs, la forte progression de l'inflation dans l'ensemble de l'économie française incitant les clients à limiter leurs dépenses. Conjuguée au maintien de fortes perturbations sur les chaînes d'approvisionnement, cette évolution de la demande risque de se traduire prochainement par un retour à la contraction dans le secteur de la construction français. »

PMI®

by S&P Global



Le degré de confiance s'est en effet redressé au début du deuxième trimestre pour afficher son plus haut niveau depuis janvier, les répondants à l'enquête fondant leurs prévisions de croissance sur un renforcement attendu de la demande.

Sur une note moins positive, les données de l'enquête ont de nouveau mis en évidence un fort allongement des délais de livraison d'intrants en avril, les difficultés d'approvisionnement en matières premières ayant entraîné des ruptures de stocks chez les fournisseurs. Le taux de détérioration de la performance des fournisseurs s'est toutefois replié par rapport à mars pour afficher son plus faible niveau depuis huit mois.

Malgré le maintien des fortes tensions d'approvisionnement, l'activité achats des entreprises de BTP françaises a de nouveau progressé en avril. Les répondants ont indiqué avoir augmenté le volume de leurs achats en réponse à la hausse de l'activité. La croissance de l'activité achats a en outre affiché un rythme élevé, bien que très légèrement inférieur à celui enregistré le mois précédent.

Les tensions sur les coûts des entreprises se sont accentuées en avril, le taux d'inflation des prix des achats ayant atteint un niveau record, poussé à la hausse par la flambée du coût de l'énergie et par l'augmentation des prix des produits dérivés du pétrole.

Parallèlement, les entreprises de BTP françaises ont été confrontées à une hausse sans précédent des tarifs des entreprises de sous-traitance en avril, cette tendance ayant coïncidé avec une baisse de la disponibilité de ces dernières. Les données de l'enquête signalent également un recul du recours à la sous-traitance pour un troisième mois consécutif, ainsi qu'une détérioration de la qualité des prestations offertes.

- Indice de l'activité de constructions résidentielles
- Indice de l'activité de constructions commerciales
- Indice de l'activité de génie civil

cvs, >50 = croissance par rapport au mois précédent



Source : S&P Global.

Contacts

Joe Hayes
Senior Economist
S&P Global
T : +44-1344-328-099
joe.hayes@spglobal.com

Joanna Vickers
Corporate Communications
S&P Global
T : +44207-260-2234
joanna.vickers@spglobal.com

Si vous ne souhaitez plus recevoir les communiqués de presse de S&P Global, veuillez envoyer un email à l'adresse suivante : katherine.smith@spglobal.com. Pour consulter notre politique de confidentialité, cliquer [ici](#).

Méthodologie de l'enquête

L'Indice PMI® pour le secteur de la construction français est élaboré par S&P Global à partir des données recueillies tous les mois auprès d'un panel d'environ 150 entreprises du secteur de la construction. Le panel est stratifié selon la taille de l'effectif, chaque industrie étant pondérée en fonction de sa contribution au PIB. L'enquête a commencé en septembre 2000.

Les données sont recueillies en milieu de mois. Les réponses à l'enquête rendent compte de tout changement intervenu au cours du mois par rapport au mois précédent. Pour chaque variable de l'enquête, nous calculons un indice de diffusion qui correspond à la somme des réponses positives et de la moitié des réponses indiquant un "sans changement". Ces indices varient entre 0 et 100, une valeur supérieure à 50,0 indiquant une hausse globale de la variable étudiée tandis qu'une valeur inférieure à 50,0 traduit une baisse. Les indices sont corrigés des variations saisonnières.

Indice titre de l'enquête, l'indice de l'activité globale est un indice de diffusion élaboré à partir d'une question interrogeant les entreprises participantes sur l'évolution de leur niveau d'activité par rapport au mois précédent. L'indice de l'activité globale est comparable à l'indice de la production du secteur manufacturier et à l'indice de l'activité commerciale du secteur des services. S'il est occasionnellement qualifié d'indice PMI sur le secteur de la construction, il ne s'apparente toutefois pas à l'indice PMI du secteur manufacturier.

Les indices ne sont pas corrigés après leur publication. La révision occasionnelle des facteurs d'ajustement saisonnier peut toutefois entraîner une modification des séries désaisonnalisées.

Pour de plus amples informations sur la méthodologie de l'enquête PMI, veuillez contacter economics@ihsmarkit.com.

Droits de propriété

Les droits de propriété intellectuelle attachés aux données figurant dans le présent document sont détenus en pleine propriété ou sous licence par S&P Global. Toute utilisation non autorisée, incluant, et sans que cette liste ne soit limitative, la reproduction, la distribution, la transmission ou tout autre mode de représentation des données, sans autorisation préalable de S&P Global, est interdite. La responsabilité de S&P Global ne saurait être engagée en raison du contenu de ce rapport et de l'information qu'il présente ("données"), des erreurs, inexactitudes, omissions ou retards dans les données, ou de toute action entreprise sur le fondement du présent document. S&P Global ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des dommages, particuliers, directs ou indirects, pouvant résulter de l'utilisation des données. Purchasing Managers' Index® et PMI® sont des marques commerciales de Markit Economics Limited ou sont utilisés sous licence par Markit Economics Limited et/ou ses sociétés affiliées.

Les informations figurant dans le présent document sont publiées par S&P Global Market Intelligence et non par S&P Global Ratings qui est une division autonome de S&P Global. La reproduction des informations, des données et tout autre partie du document, sous quelque forme que ce soit, sans autorisation écrite préalable de S&P Global est interdite. S&P Global, ses sociétés affiliées et ses fournisseurs (« fournisseurs de contenu ») ne garantissent pas l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, la ponctualité et la disponibilité des informations publiées dans le présent document, et leur responsabilité ne saurait être engagée en raison des erreurs ou omissions y figurant, quelle qu'en soit la cause (négligence ou autre), ou des conséquences résultant de l'utilisation de ces informations. Les « fournisseurs de contenu » ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des dommages, des coûts, des dépenses, des frais légaux, ou des pertes (y compris les pertes de revenus, pertes de profit et manques à gagner) pouvant résulter de l'utilisation de ces informations.